



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votation fédérale

Le scrutin de ce jour voyait deux objets fédéraux cruciaux pour l'avenir de notre pays être soumis au verdict des urnes. C'est avec une immense satisfaction que la FER Genève prend acte de l'acceptation de ces deux réformes par les Suisses.

Pour ce qui concerne RFFA, ce vote permet à notre pays de consolider son système fiscal, tout en assurant sa compétitivité. «Ce résultat donne également un souffle à notre système d'assurance-vieillesse, en le sortant momentanément de la zone rouge», a souligné Ivan Slatkine, président de la FER Genève.

Dans le cas de la loi sur les armes, ce résultat consolide l'association de la Suisse aux accords de Schengen-Dublin. Le directeur général de la FER Genève Blaise Matthey rappelle que «la participation de notre pays à Schengen-Dublin permet d'améliorer le niveau de sécurité en Suisse et de mieux coordonner et maîtriser notre politique d'asile. L'acceptation de la loi sur les armes était fondamentale.».

Votation cantonale

Menu copieux pour les Genevois, avec sept objets et deux questions subsidiaires, sur des objets aussi variés qu'essentiels. RFFA acceptée au niveau fédéral, il était impératif que le volet genevois soit également accepté, sous peine de voir notre canton déserté sur le plan économique. Fort heureusement, ce scénario catastrophe n'a pas eu lieu et, en dépit des retournements de veste de certains partis, les Genevois ont su apprécier la valeur du paquet genevois. «Fruit d'un compromis équilibré, la réforme genevoise fait un usage modéré des outils fiscaux, tout en assurant le maintien des emplois dans notre canton. C'est un projet gagnant-gagnant», a souligné Olivier Sandoz, directeur général adjoint de la FER Genève. La FER Genève est également soulagée de l'acceptation de la loi 12416, contreprojet à l'IN 170, préférée à cette dernière. En ciblant et en augmentant l'aide dans le paiement des primes maladies, elle contribuera à soulager 125'000 Genevois. L'IN 170 aurait pour sa part consacré une augmentation non maîtrisée des dépenses à la charge de l'Etat et introduit des effets pervers sur la consommation médicale.

Secteur économique particulièrement malmené ces derniers mois, le commerce va pouvoir souffler, avec la confirmation de la volonté des Genevois de voir les magasins ouverts trois dimanches par année. Certes, ce vote ne permettra pas de combler entièrement les pertes des dernières années, que ce soit en termes de chiffres d'affaires ou d'emplois, mais il offrira un moyen de lutter un peu plus à armes égales avec ses concurrents vaudois et français, qui bénéficient d'horaires plus souples. «Cela apportera également un peu d'animation à notre canton, à des périodes particulières de l'année», commente pour sa part Sophie Dubuis, présidente de la Fédération du commerce genevois.

Sans réforme d'ici au 1er janvier 2020, les rentes à venir de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CEG) étaient amputées de 10%. Il était donc particulièrement important qu'une solution soit trouvée pour éviter que cette mesure extrême ne soit mise en œuvre. Il était également capital que cette solution soit acceptable. En privilégiant la loi 1 de la gauche à la question subsidiaire (quand bien même la loi 2 a été acceptée par une majorité plus forte), les Genevois n'ont malheureusement pas permis de lever cette menace. En effet, il n'est pas certain que cette

proposition, qui augmente considérablement la part de l'immobilier dans la capitalisation de la CPEG, soit acceptée au plan fédéral. Et si tel devait être le cas, les Genevois devront remettre à court terme la main au porte-monnaie, faute de mesures structurelles. C'est in fine la fonction publique elle-même, et plus précisément les générations à venir, qui en feront les frais.

Autre sujet de satisfaction: la large acceptation de l'IN 167, qui met fin à une incohérence dans le domaine de la culture. Important sur le plan social mais aussi économique, ce secteur bénéficiera enfin de conditions adéquates et d'une meilleure coordination entre ses différents acteurs.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Olivier Sandoz, directeur général adjoint - 079 643 21 25 – olivier.sandoz@fer-dg.ch

Sophie Dubuis, présidente de la FCG - =79 359 54 50 - sophie.dubuis@bucherer.com

Stéphanie Ruegsegger, directrice politique générale – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

www.fer-ge.ch